Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Clax 200 Pur-Eco 24D1

Révision: 2023-07-26 **Version:** 03.2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: Clax 200 Pur-Eco 24D1

UFI: J672-Q0W0-F00S-UJ4S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:	Aide à la lessive. Uniquement pour usage professionnel.
Utilisations déconseillées:	Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_8b_2
AISE_SWED_PW_1_1
AISE_SWED_PW_4_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées
Diversey Belgique
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777
E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Contient subtilisine (Subtilisin)

Mentions de danger :
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 - Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers
Les liquides enzymatiques concentrés sont des produits sans poussières. Cependant une mauvaise manipulation peut entraîner la formation d' aérosols pouvant provoquer une sensibilisation et déclencher des réactions allergiques chez les sujets sensibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)		10-20
alkyl alcool alkoxylé	[4]	111905-53-4	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Chronic 3 (H412)		3-10
glycerine	200-289-5	56-81-5	01-2119471987-18	Non classé		1-3
cumène sulfonate de sodium	239-854-6	15763-76-5	01-2119489411-37	Eye Irrit. 2 (H319)		1-3
subtilisine	232-752-2	9014-01-1	01-2119480434-38	Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Resp. Sens. 1 (H334) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)		0.1-1
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	259-627-5	55406-53-6	01-2120762115-60	Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 1 (H372) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 M=10 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		0.01-0.1

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: La manipulation inadéquate peut provoquer la formation de poussières ou d'aérosols qui peuvent induire une sensibilisation ou une réaction allergique chez les individus sensibles.

Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Attention: produit enzymatique concentré. Les débordements de produit doivent être immédiatement enlevés pour éviter la formation de poussières à partir du produit seché. Utiliser un chiffon imprégné d'un agent de blanchiment chloré pour nettoyer le produit renversé. Rincer abondamment à l'eau et avec précaution les résidus. Eviter les éclaboussures et le nettoyage à haute pression (Ne pas éliminer les résidus avec des méthodes de nettoyage pouvant entraîner la formation d'aérosols).

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures visant à prévenir la formation d'aérosols et la production de poussière:
Ne pas appliquer à l'aide d'un vaporisateur ou tout autre appareil qui pourrait créer des aérosols.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
glycerine	10 mg/m³	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	-	-	-	229
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	3.8
subtilisine	-	3.6	-	1.8
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	136.25
subtilisine	0.2 %	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	2

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	68.1
subtilisine	0.2 %	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	-	-	56	56
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	26.9
subtilisine	-	-	0.00006	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	1.16	0.07	1.16	0.023

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	-	-	-	33
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	6.6
subtilisine	-	-	0.000015	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
glycerine	0.885	0.0885	8.85	1000
cumène sulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100
subtilisine	0.00006	0.000006	-	65
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.001	0	0.001	0.44

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
glycerine	3.3	0.33	0.141	-
cumène sulfonate de sodium	0.862	0.0862	0.037	-
subtilisine	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.017	0.002	0.005	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.28

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	480	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_1	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Incolore
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
glycerine	290	Méthode non fournie	1013
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
subtilisine	Pas de données		

	disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.
Point d'éclair (°C): Non déterminé
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
glycerine	2.7	19
subtilisine	-	-

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
pH: ≈ 8 pur — ISO 4316
pH dilué: ≈ 8 (0.28 %) — ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé — DM-006 Viscosity - Additional
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
glycerine	500	Méthode non fournie	20
cumène sulfonate de sodium	493 Soluble	Méthode non fournie	20
subtilisine	Pas de données disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.168	OECD 105 (EU A.6)	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
glycerine	< 1	Méthode non fournie	20
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
subtilisine	Non applicable		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.000045	OECD 104 (EU A.4)	25

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.04 (20 °C) — OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles. — Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. — Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Irritation occulaire et corrosivité
Résultats: Eye irritant 2 **Espèces:** Non applicable. **Méthode:** Pertinence de la preuve

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	> 300-2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		Non établie
alkyl alcool alkoxylé	LD_{50}	≥ 300-2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
glycerine	LD_{50}	12600	Souris	Méthode non fournie		Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
subtilisine	LD_{50}	1800	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1800
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD_{50}	1056	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1056

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				Non établie
glycerine	LD_{50}	> 10000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD_{50}	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
subtilisine		Pas de données disponibles				Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD_{50}	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2	24	Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
glycerine		> 2.75	Rat	Pertinence de la preuve	4 Hrs.

cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 5 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Par extrapolation	3.87
subtilisine		-		Pertinence de la preuve	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC_{50}	0.763 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkyl alcool alkoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
glycerine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
cumène sulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
subtilisine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non établie	0.763	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alkyl alcool alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
glycerine	Non irritant		OECD 404 (EU B.4)	
cumène sulfonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
subtilisine	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non irritant	Lapin	EPA OPP 81-5	4 heure(s)

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
alkyl alcool alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
glycerine	Non corrosif ou irritant		Méthode non fournie	
cumène sulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
subtilisine	Non corrosif ou irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lésion sévère	Lapin	EPA OPP 81-4	0.5 minute(s)

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
glycerine	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
subtilisine	Irritant pour les voies respiratoires			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
glycerine	non sensibilisant	Humain	Patch test humain répété	
cumène sulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
subtilisine	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
glycerine	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
subtilisine	Sensibilisant		Pertinence de la preuve	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
glycerine	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	
cumène sulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
subtilisine	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Chinese Hamster Ovary)	Pas de données disponibles	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Aucune preuve de mutagénicité		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
glycerine	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
cumène sulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
subtilisine	Pas de données disponibles
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles				
glycerine			Pas de données disponibles				Non toxique pour la reproduction
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 936	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
subtilisine			Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Toxicité pour le développement Effets tératogènes	-				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534	Rat	OECD 408 (EU B.26)		Pas d'effets observés
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles					
glycerine			Pas de données disponibles					
cumène sulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
subtilisine			Pas de données disponibles					
butylcarbamate de			Pas de					

3-iodo-2-propynyle			données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
glycerine	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
subtilisine	Voies respiratoires
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
glycerine	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
subtilisine	Pas de données disponibles
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC_{50}	1 - 10	*Cyprinus carpio*	OECD 203 (EU C.1)	96
alkyl alcool alkoxylé	LC_{50}	> 1- 10	*Leuciscus idus*	Méthode non communiquée	96
glycerine	LC_{50}	54000	*Oncorhynchus mykiss*	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	LC_{50}	> 1000	*Poisson*	EPA-OPPTS 850.1075	96
subtilisine	LC_{50}	8.2	*Poisson*	OECD 203 (EU C.1)	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC_{50}	0.067	*Oncorhynchus mykiss*	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	1 - 10	*Daphnia magna Straus*	OCDE 202, statique	48
alkyl alcool alkoxylé	EC_{50}	> 1 - 10	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	48
glycerine	EC_{50}	> 10000	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	24
cumène sulfonate de sodium	EC_{50}	> 1000	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
subtilisine	EC_{50}	0.586	*Daphnie*	OECD 202 (EU C.2)	48
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC_{50}	0.16	*Daphnia*	Méthode non	48

			magna Straus	communiquée	

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	1 - 10	*Desmodesmus subspicatus*	OCDE 201, statique	72
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
glycerine		2900			
cumène sulfonate de sodium	$E_b C_{50}$	> 230	*Non déterminé*	EPA OPPTS 850.5400	96
subtilisine	$E_r C_{50}$	0.830	*Non déterminé*	OECD 201 (EU C.3)	72
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	$E_r C_{50}$	0.022	*Desmodesmus subspicatus*		72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
glycerine		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
subtilisine		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	EC_{10}	> 10000	*Boues activées*	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
alkyl alcool alkoxylé	EC_{10}	> 1000	*Boues activées*	DEV-L2	
glycerine	EC_{50}	> 10000	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)
cumène sulfonate de sodium	$E_r C_{50}$	> 1000	*Bactérie*	OECD 209	3 heure(s)
subtilisine		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC_{50}	44	*Boues activées*	Méthode non communiquée	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	NOEC	0.0084	*Pimephales promelas*	Méthode non communiquée	35 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé	NOEC	> 0.1 - 1	*Daphnia magna*	OECD 202	21 jour(s)	
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC_{50}	0.05	*Daphnia magna*	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
glycerine		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
subtilisine		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	*Eisenia fetida*			

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	*Lepidium sativum*	OECD 208		

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	CO_2 production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alkyl alcool alkoxylé	Boues activées, aérobie	CO_2 production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
glycerine			60% en 28 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
cumène sulfonate de sodium		CO_2 production	103 - 109% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
subtilisine				OECD 301B	Facilement biodégradable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle					Intrinsèquement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	4.09	QSAR	Pas de bioaccumulation prévue	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
glycerine	-1.76	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
cumène sulfonate de sodium	-1.1	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
subtilisine	< 0			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	2.81		Faible potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	-			Pas de bioaccumulation prévue	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				
glycerine	Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
subtilisine	-			Non pertinent, pas de bioaccumulation	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	≥ 3.3		OECD 305	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				
glycerine	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
subtilisine	Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:	Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.
Le code européen des déchets:	20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:	Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.
Produits de nettoyage appropriés:	De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
agents de surface non ioniques 15 - 30 %
enzymes, Iodopropynyl Butylcarbamate, Phenoxyethanol

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1002194 **Version:** 03.2 **Révision:** 2023-07-26

Raison de la révision:
Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 4, 6, 8, 9, 14, 16

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au

Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 - Toxique par inhalation.
- H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité